



CONCOURS BRONZE SANCTIONNÉ PAR Cheval-Québec/ Canada Équestre

CIRCUIT : AERLLL-DRESSAGE

6 août 2023

Date limite d'inscriptions : Vendredi 28 juillet 2023 18 :00

****IMPORTANT** ASSUREZ-VOUS DE REMPLIR TOUS LES FORMULAIRES :**

- 1-** FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT DU CAVALIER (à la fin de ce document)
- 2-** FORMULAIRE D'INSCRIPTION DES CLASSES (à la fin de ce document)
- 3-** Copie du test coggin
- 4-** Copie d'une preuve de vaccination contre la rhinopneumonie et l'influenza

La liste des règlements qui seront en vigueur cette journée est jointe à ce document et sera remise à tous les participants. Il y aura une cantine style « BBQ » sur place, avec rafraichissements et grignotines.

L'horaire sera disponible dès le jeudi 3 août 2023. Vous devez respecter vos heures de passage, sous peine d'élimination. Advenant le cas où il y aurait du retard, veuillez suivre les directives des officiels sur place.

Les chevaux peuvent arriver sur le site à partir du vendredi 21 juillet à 12h. La date d'arrivée doit être inscrite sur le formulaire d'inscription. Les aires de pratiques seront toutes accessibles à partir de 12h00 à 19h00 le vendredi et de 7h00 à 19h00 le samedi. La compétition se déroulera le dimanche à partir de 8h00. (Suivant le règlement de Canada Équestre, uniquement l'ère de réchauffement est accessible la journée de la compétition).

Aire de longe : Comme il ne peut qui avoir qu'un seul cheval à la fois dans l'aire de longe, nous vous demandons de respecter un maximum de 15 minutes à la fois si une autre personne attend derrière vous. Merci de prévoir ces délais dans votre planification d'entraînement pour les deux jours de la compétition.

COMITÉ DE CONCOURS

Les officiels seront :

<u>Juge 1</u>	<u>M. Claude Diotte</u>
<u>Juge 2</u>	<u>Mme Agnieszka Wnorowska</u>
<u>Juge 3</u>	<u>Mme Melyssa Lorrain</u>
<u>Commissaire</u>	<u>Mme Diane Goyette</u>
<u>Directrice de concours</u>	<u>Carine Blaquière</u>
<u>Secrétariat</u>	<u>Amélie Blaquière</u>
<u>Premier répondant</u>	<u>Éloïse Pagé-Morin</u>
<u>Vétérinaire sur appel</u>	<u>Dre Myriam Bisailon 438-523-5918</u>
<u>Maréchal ferrant sur appel</u>	<u>Benoit Masse 514-220-0657</u>

ADMISSIBILITÉ

Tous les concurrents doivent être membres en règle de l'AerIII-dressage, de Cheval-Québec et de Canada Équestre, licence bronze minimum. Vous pouvez d'ailleurs déjà consulter le formulaire d'inscription au : www.horsereg.com . Un passeport d'un jour de l'aerIII-dressage c/c est également disponible pour pouvoir participer à une seule compétition dans la région. Vous le trouverez sur le formulaire d'adhésion à l'aerIII-dressage c/c. Il suffit de cocher la case : passeport d'un jour.

Tous les entraîneurs (CERTIFIÉS OU NON) qui seront présents sur le site pour entraîner des cavaliers doivent posséder leur licence d'entraîneur auprès de aerIII-dressage cc ET auprès de Canada équestre. Les entraîneurs peuvent monter les chevaux le samedi uniquement.

Selon les règlements de Canada Équestre, tout cheval de 14,2 mains ou moins peut être éligible à la catégorie « poney » sans toutefois avoir l'obligation d'y être inscrit.

Les classes, jeunes cavaliers, jeunes chevaux, kur initiation et les pas de deux sont des épreuves « maison ». Elles ne comptent pas pour les prix de CE et ne sont pas éligibles aux Jeux équestre du Québec.

Vous devez passer au secrétariat à votre arrivée sur le terrain. Votre inscription sera ainsi confirmée et on vous remettra votre numéro cavalier/cheval si vous n'en avez pas. Le cheval doit porter son numéro en tout temps lorsqu'il n'est pas dans son boxe.

Une preuve de test Coggins de l'année sera exigée ainsi qu'une preuve de vaccination pour l'influenza et la rhinopneumonie à jour. (Voir les Règlements de Canada Équestre, section A, Règlements généraux, article A519, Vaccination. » (A602.8))

CATÉGORIES :

JUNIOR : Tous les cavaliers jusqu'à la fin de l'année où ils atteignent l'âge de dix-huit (18) ans.

AMATEUR : Tous les cavaliers qui n'appartiennent plus à la catégorie JUNIOR et qui se conforme à la réglementation du statut d'amateur de Canada équestre.

OUVERT : Tous les concurrents (sans égard à leur âge ou à leur statut d'amateur ou de professionnel.)

PONEY : La hauteur du poney au garrot, mesurée à partir d'une surface uniforme, ne doit pas excéder un mètre quarante-huit (14.2 mains) sans fers.

Les substitutions ainsi que les « hors-concours » sont acceptés avec l'approbation de la direction du concours, le tout régit sous le règlement de Canada Équestre (E-Dressage, 7.11.10 et 7.11.11)

L'organisation se réserve le droit de refuser toute inscriptions qu'elle jugerait inappropriée.

Style libre (Kurs) :

SVP, le format privilégié pour les musiques est le format MP3 sur une clé USB. Apportez votre clé USB au secrétariat lors de votre arrivée.

Politique de remboursement du Centre Équestre Impérial :

- Un remboursement complet vous sera remis pour toute annulation effectuée avant la date limite d'inscription et ce sans preuve médicale ou vétérinaire.
- En cas d'annulation entre la date limite d'inscription et le vendredi précédant le concours, les frais d'administration et de classes, ne seront pas remboursés, à moins de présenter un certificat médical ou vétérinaire stipulant que le cavalier ou le cheval ne peuvent concourir. Dans ce cas, les frais seront remboursés en totalité.
- En cas d'annulation alors que le cheval est sur le terrain de compétition aucun frais ne seront remboursés, à moins de présenter un certificat médical ou vétérinaire stipulant que le cavalier ou le cheval ne peuvent concourir. Dans ce cas les frais des classes seront remboursés. Les frais d'administration et de stall ne seront pas remboursés.

Remise de prix et bourses :

Des rubans seront remis pour chacune des classes pour les six (6) premières places. Également, des rubans seront offerts aux champions et champions-réserves des classes régulières et des bourses seront offertes aux cinq (5) meilleurs résultats des reprises libres « kurs » toutes catégories confondues.

1^{ère} place : 500\$

2^e place : 400\$

3^e place : 300\$

4^e place : 200\$

5^e place : 100\$

Deux bourses seront également offertes pour les classes de para-dressage.

Champion : 250\$

Champion – réserve : 100\$

Contact :

Directrice de concours : Carine Blaquière

Adresse : 6980 Curé-Barrette, Terrebonne, Qc, J7M 1N1

Téléphone : 514-617-5537

Courriel : carine.blaquiere@yahoo.ca

Adresse du site de compétition : 6980 Curé-Barrette, Terrebonne, Qc, J7M 1N1

Classes para et thérapeutiques

Les athlètes ayant un handicap physique ou visuel qui utilisent des aides compensatoires et compétitionnent à un concours CE doit avoir le formulaire médical para-dressage de CE (niveau bronze) ou doit être sur la liste « Master list » de classification de CE (niveau argent et or). Le formulaire médical para-dressage de CE et/ou la classification sur la « Master list » doit indiquer les aides compensatoires permises à l'athlète en compétition.

RÈGLEMENTS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE LA JOURNÉE

- 1) Tous les chiens doivent être en laisse. Aucun chien en liberté ne sera accepté sur le terrain et ce, en tout temps.
- 2) Vous devez obligatoirement porter votre numéro de compétition en tout temps sur le terrain de compétition.
- 3) Aucun chien ne sera toléré dans les manèges ou les carrières.
- 4) Tous les déchets doivent être jetés dans les poubelles. Il en va de la sécurité de votre équidé favori et du respect de l'environnement.

- 5) Vous devez adoptez un comportement respectueux envers l'équipe du Centre équestre impérial. N'oubliez pas qu'il s'agit ici de bénévoles qui se sont déplacés afin de faire de votre journée un moment inoubliable.
- 6) Aucune drogue ne sera tolérée sur le site.
- 7) Les cavaliers à cheval doivent porter leur bombe en tout temps.
- 8) Vous devez afficher un no. D'urgence sur votre stalle.
- 9) Vous devez respecter le matériel mis à votre disposition.
- 10) Aucune attitude antisportive ne sera tolérée.
- 11) Tous les chevaux participants au concours pourront être appelés pour le test anti-dopage.
- 12) Les cavaliers n'ont à aucun moment le droit de texter à cheval.
- 13) L'utilisation d'une seule oreillette sera permise pour le cavalier lorsque vous utilisez un appareil de communication électronique à cheval.
- 14) Aucun téléphone coincé sous la bombe ne sera toléré.
- 15) Personne responsable (ayant signé les formulaires d'inscription pour mineur) doit se retrouver sur le site de compétition.
- 16) Vous devez apporter votre sourire et votre bonne humeur. OBLIGATOIRE ;)

Le concours hippique Centre Équestre Impérial est un concours sanctionné Bronze de Canada

Équestre, a/s de Maison du Sport, 2451, promenade Riverside, Ottawa, Ontario, K1H 7X

ÉNONCÉ DE PRINCIPE

Canada Équestre (CE), la fédération équestre nationale du Canada, encourage le respect des principes de traitement sans cruauté des chevaux dans toutes les activités relevant de sa compétence.

À cette fin, tous les adhérents s'engagent à:

- tenir compte en premier lieu et dans toutes ses activités du bien être des chevaux, quelle que soit leur valeur.*
- exiger que les chevaux soient traités avec la bonté, le respect et la compassion qui leur sont dus et ne soient jamais traités avec cruauté.*
- veiller à ce que tous les sportifs équestres, y compris les propriétaires, les entraîneurs et les concurrents ou leurs agents respectifs prodiguent à leurs chevaux et à ceux qui leur sont confiés pour diverses raisons tous les soins nécessaires durant leur manipulation, leur traitement et leur transport.*

•assurer un bien-être continu aux chevaux en recommandant la tenue d'examen vétérinaires à intervalles réguliers et en conférant avec les professionnels des soins vétérinaires et les officiels des concours dans le but d'atteindre l'application de normes supérieures en matière d'alimentation, de soins de santé, de confort et de sécurité dans le traitement courant prodigué aux chevaux

•fournir des renseignements à jour sur le Code de pratiques pour les soins et la manipulation des équidés et d'autres initiatives de santé et de bien-être équin.

• continuer d'appuyer la recherche scientifique relative à la santé et au bien-être équin.

•exiger des propriétaires, des entraîneurs et des concurrents qu'ils prennent connaissance des règlements des organismes dont ils relèvent et des règlements de l'industrie relatifs à tous les concours équestres et qu'ils respectent cette réglementation.

• promouvoir activement l'élaboration et le respect de règles et règlements des concours dont l'objet est de protéger le bien-être des chevaux.

La norme d'évaluation d'une conduite ou d'un traitement est établie en fonction de ce qu'une personne possédant les connaissances et l'expérience en compétition et dans les méthodes d'entraînement de chevaux estime être une conduite ou un traitement cruel, abusif ou inhumain.

Chaque épreuve proposée dans le présent document est assujettie aux règlements et spécifications des règlements en vigueur de CE et sera tenue et jugée conformément au manuel des règlements de CE.

Les concurrents canadiens devront produire pour leur cheval le passeport et une licence équestre valide de CE pour prendre part au concours, ou s'il s'agit de titulaires d'un rajustement de licence sportive pour un seul concours, ceux-ci devront produire un formulaire d'enregistrement temporaire du cheval, acheté à chaque concours auquel ils participent.

Conformément à l'article A801, par son inscription à un concours sanctionné par Canada Équestre, la personne responsable consent à ce que le propriétaire, le locataire, l'entraîneur, le gérant, l'agent, l'instructeur, le meneur ou le cavalier et le cheval soient assujettis aux dispositions des statuts et des règlements de Canada Équestre et à tout règlement supplémentaire établi par le concours. Chaque participant, en quelque qualité que ce soit, à un concours sanctionné par Canada Équestre est responsable de bien connaître les statuts et les règlements applicables de Canada Équestre, ainsi que tout règlement supplémentaire établi par le concours, s'il y a lieu. Ne participez pas à ce concours en quelque qualité que ce soit si vous refusez d'être assujetti aux statuts et aux règlements de Canada Équestre et à tout autre règlement établi par le concours.

Tout cheval inscrit à une épreuve lors d'un concours peut être sélectionné pour un contrôle antidopage alors qu'il se trouve sur le site de l'épreuve.

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT DU CAVALIER

NOM ET PRÉNOM:

ADRESSE:

VILLE:

TEL: ()

DATE DE NAISSANCE SI JUNIOR (JJ/MM/AA):

No CAVALIER/CHEVAL:

No AERL-D:

No Cheval-Québec :

No Canada Équestre :

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT DU CHEVAL

NOM DU CHEVAL:

NOM DU PROPRIÉTAIRE:

ENTRAÎNEUR:

Canada Équestre :

ÉCURIE:

TEL :

Je _____ soussigné(e) reconnais par la présente que ni les organisateurs, les assistants, ni les propriétaires du lieu où l'événement prendra place, ne seront tenus responsables des dommages quelconques résultant soit d'un accident, maladie, ou blessure d'une personne ou d'un animal, ou d'une propriété (véhicules, équipements ou autres). Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des objets perdus ou volés.

SIGNATURE DU COMPÉTITEUR

DATE

SIGNATURE DU PARENT OU TUTEUR SI CAVALIER

DATE

Personne responsable / Person responsible : _____ # CÉ : _____

**INCLURE AVEC VOTRE FORMULAIRE**

- TEST COGGINS
- PREUVE DE VACCINS INFLUENZA ET RHINOPNEUMONIE
- PREUVE DE MEMBERSHIP CANADA ÉQUESTRE (LICENCE BRONZE)
- VOUS DEVEZ ÊTRE MEMBRE DE AERLLL-DRESSAGE CC ET CHEVAL-QUÉBEC.
- CARTE D'ASSURANCE-MALADIE, SI LE CAVALIER EST JUNIOR

CES DOCUMENTS SONT **OBLIGATOIRES**

NOM ET PRÉNOM DU CAVALIER:							NUMÉRO CAVALIER/CHEVAL:				
NOM DU CHEVAL:											
CLASSES OFFERTES	REPRISE	X	PRIX	REPRISE	X	PRIX	ITEM	INFO	PRIX	QTÉ	TOTAL
INITIATION JEUNE CAVALIER	A		35,00 \$	B		35,00 \$	FRAIS D'ADMINISTRATION	OBLIGATOIRE	20,00 \$	1	20,00 \$
INITIATION PONEY	B		35,00 \$	C		35,00 \$	FRAIS TOTAL DES CLASSES	OBLIGATOIRE			
INITIATION JUNIOR	B		35,00 \$	C		35,00 \$	LOCATION STALLE 1 JOUR	RIPE NON INCLUSE	50,00 \$		
INITIATION AMATEUR	B		35,00 \$	C		35,00 \$	LOCATION STALLE 2 JOURS + 1 NUIT	RIPE NON INCLUSE	80,00 \$		
ENTRAÎNEMENT OUVERT (20 x 60)	2		40,00 \$	3		40,00 \$	FRAIS DE TERRAIN INCLUS	RIPE NON INCLUSE			
ENTRAÎNEMENT PONEY	2		40,00 \$	3		40,00 \$	LOCATION STALLE 2 JOURS + 2	RIPE NON INCLUSE	110,00 \$		
ENTRAÎNEMENT JUNIOR	2		40,00 \$	3		40,00 \$	NUITS FRAIS DE TERRAIN INCLUS				
ENTRAÎNEMENT AMATEUR	2		40,00 \$	3		40,00 \$	SAC DE RIPE		9,00 \$		
NIVEAU 1 PONEY	2		40,00 \$	3		40,00 \$	CHEVAL NON PARTICIPANT		40,00 \$		
NIVEAU 1 JUNIOR	2		40,00 \$	3		40,00 \$					
NIVEAU 1 AMATEUR	2		40,00 \$	3		40,00 \$	Stalles permanentes disponibles.		30,00 \$		
NIVEAU 2 JUNIOR/AMATEUR	2		40,00 \$	3		40,00 \$	Ajouter 30\$ par journée de location				
NIVEAU 3 JUNIOR/AMATEUR	2		40,00 \$	3		40,00 \$					
NIVEAU 4 JUNIOR/AMATEUR	2		40,00 \$	3		40,00 \$					
PARA-EQUESTERE	1		35,00 \$	2		35,00 \$					
PARA SVP Inscrire Grade et test :							NUMÉRO CAVALIER/CHEVAL		10,00 \$		
KURS			PAS DE DEUX				TEST ANTI-DOPAGE	OBLIGATOIRE	4,00 \$		4,00 \$
KUR INITIATION	20X60		40,00 \$			40,00 \$	REDEVANCE CANADA ÉQUESTRE	OBLIGATOIRE	10,00 \$		10,00 \$
KUR ENTRAÎNEMENT	20X60		40,00 \$			40,00 \$	QUOTE-PART AERLLL DRESSAGE	OBLIGATOIRE	3,00 \$		3,00 \$
KUR NIVEAU 1	20X60		40,00 \$			40,00 \$	AMBULANCE	OBLIGATOIRE	3,00 \$		3,00 \$
KUR NIVEAU 2	20X60		40,00 \$			40,00 \$					
KUR NIVEAU 3	20X60		40,00 \$			40,00 \$					
KUR NIVEAU 4	20X60		40,00 \$			40,00 \$					
CATÉGORIE OUVERTE TOUS NIVEAUX CONFONDUS							FRAIS POUR INSCRIPTION TARDIVE		60,00 \$		
	20X60	2	40,00 \$	niveau et la reprise :							
		3	40,00 \$								
L'INSCRIPTION DOIT ÊTRE REÇUE AVANT LE: Vendredi 28 juillet à 20h00									Virement interac acceptés par courriel		
Paieement par chèque									courriel : carine.blaquiere@yahoo.ca		
ÉMETTRE LE PAIEMENT AU NOM DE : Centre Équestre Impérial									QUESTION : Animal ?		
ADRESSE DE CORRESPONDANCE : 6980 Curé-Barrette, Terrebonne, Qc, J7M 1N1									RÉPONSE : Cheval		
CONTACT : Carine Blaquière 514-617-5537											